



Exclusion du college,questions....

Par **Florent03410**, le **18/10/2012 à 20:09**

Bonjour,

Notre fils vient de prendre 2 jours d'exclusion de son college pour motif assez flou.

nous avons reçu le courrier le 17 alors que nous ne nous attendions pas a cette punition,et il est exclu le 18 et 19.

ma femme s'est rendu au college le 18 avec notre fils pour avoir des explications ainsi qu'un rdv pour parler du probleme et demander le report de la sanction a une date ulterieur car nous travaillons rout les 2 et etions dans l'impossibilité de nous occuper de notre fils.

nous nous sommes fait jeter et menacé d'un depot de plainte de la directrice pour abandon d'enfant.

Je voudrais savoir:

a t'elle le droit de prendre une telle sanction sans nous convoquer,a t'elle le droit de nous refuser un rdv pour s'expliquer?

la menace de plainte est'elle autorisee?

y'a t'il un delai a respecter entre la reception du courrier et l'execution de la sanction?

en vous remerciant de vos reponses.
salutations

Par **amajuris**, le **18/10/2012 à 20:19**

bjr,
qu'entendez-vous pour motif assez flou ?
CDT

Par **Florent03410**, le **18/10/2012 à 20:39**

en fait le mardi elle telephone a ma femme en lui disant qu'il s'etait chamaillé avec un camarade et l'a fait chuté alors qu'il etait monté sur un mur.

ce dit camarade a expliqué a la CPE du college qu'il n'y avait aucune agressivité dans le geste,juste un jeu stupide qui s'est mal terminé,la cpe n'a meme pas ecouté ce camarade. de notre coté,nous avons pris contact avec les parents et cet enfant qui a confirmé ses propos...

et ce matin la directrice s'est justifiée en faisant etat d'autres evenement sans en dire plus,mais a notre grande surprise n'en avons jamais entendu parlé,ni meme eu un mot dans le carnet de correspondance,je le verifie chaque Vendredi...et ne nous donne pas de rdv pour faire le point,ma femme a tenté de dialoguer,sans resultat!

Nous ne voulons pas contester la sanction surtout s'il la merite...mais au moins que l'on soit informé des faits treppochés a notre fils.

je reproche egalement a la directrice son manque de professionnalisme et son manque de courtoisie...ne doit t'elle pas etre irreprochable dans ses attitudes?

demain nous contactons l'academie pour exposer ces faits.

merci a vous.